

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la MOSELLE

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

14/03/2025

**Présents :** BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - TROSCZCZYNSKI Céline

**Absent excusé :** BENOIT Pierre - ZIPPEL Florianne

**Nombre de Procuration :** 0

**DCM 19/2025 : BUDGET PRIMITIF 2025 - 63303 REGROUPEMENT SCOLAIRE.**

Le premier adjoint propose un budget primitif pour l'exercice 2025 qui s'établit et s'équilibre comme suit :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	298 470.86 €	Dépenses	6 500.00 €
Recettes	298 470.86 €	Recettes	6 500.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité POUR, approuve le budget primitif 2025 du regroupement scolaire.

Fait à RAVILLE, le 25/03/2025  
conforme au registre  
« Certifiée exécutoire »



*Michel Urban*

La secrétaire de séance  
Marie-Pierre CHLOUP SURMELY